PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

ARRETÉ N° 2022/DREETS/PFC/36

Décision arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France la profession d'aide-soignant

le Préfet de la région Pays de la Loire

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

Vu la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par l'**IFAS Pôle Santé Sarthe et Loir** - La chasse du point du jour - CS 10129 - Le Bailleul – 72205 LA FLECHE au nom des intéressées en date du 26 juillet 2022 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

DÉCIDE

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'à la date prévue de communication des résultats du jury du diplôme d'Etat, soit le 20 septembre 2022 :

BELLANGER	Marie, Andréa
BLSCAK	Sophie, Sylvie
BOISARD	Stacy, Annie
BRIBARD	Nadia
CARTIER	Gaëlle, Sandrine
CASSABOIS	Cynthia, Joëlle
CIBOIS	Catherine, Lucette
COHN	Loreen, Doris
DENOU	Véronique, Michelle
DHOMMEE	Anita, Stéphanie
DUFOUR	Cécile, Catherine
DUPONT	Alexandra, Nathalie
FRICARD	Jonathan, David
FRONTEAU	Jennifer, Tania
HALOUPEAU	Clara, Chantal
HAUTREUX	Mélanie, Emilie
LASSERRE	Amandine

NOUCHET	Elsa, Marie
PIVRON	Maëllys, Pauline
STANOJEVIC	Floriane, Emilie

Fait à Nantes, le 26 Juillet 2022

Pour le Préfet de la région Pays de la Loire,
et par délégation,
Pour la directrice régionale,
Le directeur régional délégué

Christophe BUZZI